

ARGONNE
ARDENNAISE

le Mag'

n° 54 / juillet 2023



© Photo : Sophie Bettig

Les 110 km de la Voie Verte
Sud-Ardenne s'ouvrent à vous p.23

 **argonne
ardennaise**
Communauté de Communes



Sommaire

>>> SERVICES DE PROXIMITÉ

Déchets ménagers

- 4 Collecte des restes alimentaires : une phase de test sur Vouziers

Travaux

- 5 Début du chantier de construction du futur siège

Mobilité

- 6 Dès septembre, une ligne régulière de car entre Vouziers et Reims !

>>> ASSOCIATIONS - CULTURE - LOISIRS

Vie associative

- 7 Série : A la découverte des bibliothèques de l'Argonne - Épisode 2 : l'espace Jean Moreaux de Bairon-et-ses-environs
- 7 Nos lycéens au championnat de France UNSS de badminton
- 8 Des collégiens à la découverte des facettes insolites de Vouziers

>>> ENTREPRENDRE ET DÉVELOPPER

Commerce, industrie, artisanat

- 10 Les 3 aides en faveur du développement des entreprises
- 10 Démarrez votre activité en douceur avec la pépinière d'entreprises de Vouziers
- 11 Retour sur la foire 2023 de Dynamic Argonne
- 12 Focus Industrie : SAPEB 08 / CECA 08

>>> NOTRE TERRITOIRE

Agriculture

- 14 Les conclusions de l'étude de faisabilité sur le projet d'emballage de lait
- 15 La sécurité avant tout !
- 16 Mieux manger et local : les ateliers du Programme Alimentaire de Territoire

Services à la personne

- 18 Santé : à la découverte du protocole ASALÉE
- 19 Patients sans médecin traitant : la CPTS peut vous aider

Environnement - Trame verte et bleue - Natura 2000

- 20 Trame Verte et Bleue : Ma haie pour les abeilles
- 21 Été ou hiver : les sorties Natura 2000, c'est toute l'année !
- 22 La Maison de la Nature dévoile son programme estival

Développement touristique

- 23 Ouverture de la Voie Verte Sud-Ardenne
- 24 RDV sur la plage de Bairon !
- 24 Le territoire à l'honneur sur Ushuaïa TV
- 25 La destination Sud-Ardenne active sur le terrain

Parc Argonne Découverte

- 26 Les dernières actualités du Parc Argonne Découverte !



Toutes les infos
de votre commune et
de l'Argonne Ardennaise
sont sur PanneauPocket

Argonne Ardennaise Le Mag' est édité par la Communauté de Communes de l'Argonne Ardennaise
44-46 rue du Chemin Salé - 08400 VOUZIERS - Tél. 03 24 30 23 94 - argonne-ardennaise.fr

Directeur de publication : Benoît SINGLIT, Président - Rédaction, mise en page : Lorraine SCHULZ TAVERNE, chargée de communication / Dylan LAMBERT, graphiste-maquetiste
Crédits photos : CC de l'Argonne Ardennaise, Freepik, Adobe - Impression : Imprimerie Félix (Vouziers)
Tirage : 9 500 ex. - Diffusion : Sup Intérim - ISSN : n° 2780-8033 (imprimé)
n° 2781-2677 (en ligne)
























Cher(e) habitant(e), cher(e) touriste de passage,

profitez de cet été bien avancé pour (re) découvrir notre territoire : environnement préservé, forêts, lacs, rivières, climat favorable où chaleur rime avec fraîcheur nocturne, sites patrimoniaux et de mémoire, églises, vestiges des deux guerres, et toutes les activités concoctées par nos partenaires et associations pour votre plus grand divertissement.

Loin de la surfréquentation touristique des sites « dits remarquables », notre Argonne Ardennaise est un havre de bien-être, bouillonnant de mille initiatives et trésors (rendez-vous dans les pages 21 à 27 de ce Mag' pour en découvrir quelques exemples).

Relevez le défi et complétez toutes les cases de VOS SEMAINES A VENIR ; il se passe chaque jour quelque chose en Argonne Ardennaise ! des suggestions figurent déjà au menu mais c'est votre appétit qui commande ! Pour vous y aider, les sites de l'Office de Tourisme Destination Sud-Ardenne et de la Communauté de Communes sont à consulter sans modération !

	du 31/07 au 06/08	du 07/08 au 13/08	du 14/08 au 20/08	du 21/08 au 27/08	du 28/08 au 03/09
Lundi			Baignade à la Samaritaine et pique-nique au sentier des castors à Buzancy	Rallye découverte Dynamic Argonne	
Mardi	Ardenn'plages au bord du lac de Bairon			Rando sur la Voie Verte, vallée des écluses	
Mercredi		Marché des producteurs et artisans à Vouziers (09/08)	Les Musicales de Louvergny (15/08)		Rando mémoire «sur les traces du canon de Semide»
Jeudi		Parc Argonne Découverte : loups et nouveau hamac à bonds			
Vendredi	Visite église fortifiée, nuit de la chauve-souris à Saint-Juvin (04/08)	La Nuit des étoiles filantes Maison de la Nature Boultau-aux-Bois (11/08)		Nuit de la chauve-souris à Louvergny (25/08)	
Samedi	Festival Abbaye de Chéhéry avec BRONCA (05/08)			Sortie vélo route à Briquenay (26/08)	
Dimanche	Canoë sur l'Aire au départ de Fléville (06/08)	Rando au Pont d'Avrogne à Montcheutin			«Un dimanche à la campagne» concours de labour à Leffincourt (03/09)

Cases joker en cas de temps moins clément : cinéma Les Tourelles ou piscine Argona et son pass été

Les moyens humains et financiers consacrés à la mise en valeur du territoire par le tourisme et l'environnement ne s'arrêtent pas à la fin de l'été ; tout au long de l'année, conjugués aux efforts en terme d'économie, de services aux personnes, d'innovation agricole, d'offre culturelle, d'habitat... ils contribuent à l'attractivité d'un territoire qui mérite la fierté et la combativité de tous. Nous vous souhaitons un bon été et une bonne lecture !

Vos services de proximité **Déchets ménagers**

Collecte des restes alimentaires : une phase de test sur Vouziers

A partir du 1^{er} janvier 2024, une nouvelle habitude de tri va faire son entrée dans nos foyers : le tri obligatoire des bio-déchets et notamment celui des restes alimentaires. Dans l'anticipation de cette nouvelle obligation, l'Argonne Ardennaise teste sur Vouziers l'utilisation de bio-seaux.

Une étape de tri en plus ?

Parmi les déchets qui partent à l'enfouissement, que l'on appelle les déchets ménagers résiduels, on compte une grande part de restes alimentaires. Ces restes feront l'objet d'une obligation de tri dès le 1^{er} janvier 2024.

Certains d'entre vous, pratiquant déjà le compostage, avaient dérivé ces déchets du sac poubelle : épiluchures, marc de café, pain sec... mais il restait encore certains déchets, que les règles de l'art du compost interdisent : la viande, les

restes en sauce, pâtisserie... Or ces déchets pourraient être valorisés, par le biais de la méthanisation par exemple.

Vouziers, zone de test

L'Argonne Ardennaise a choisi de tester pendant 4 mois sur la zone de Vouziers la collecte de ces restes grâce à la distribution de bio-seaux. Dès septembre, les usagers volontaires pourront participer à cette phase de test en venant se procurer un bio-seau, soit en se rendant au siège de l'intercommunalité à Vouziers (tous les après-midis du lundi

au vendredi), soit au bâtiment «environnement» à Landèves (tous les matins du lundi au vendredi).

Des bacs de collecte seront mis en place à Vouziers pour y vider régulièrement les bio-seaux.

En contrepartie, il sera demandé aux participants de s'engager à fournir des données sur leur usage du bio-seau. Les données communiquées par les personnes volontaires seront analysées uniquement à des fins statistiques.

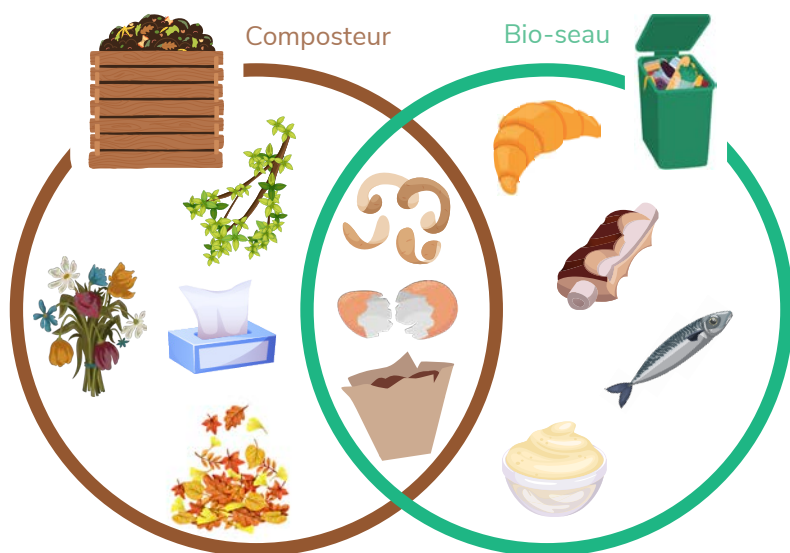
Comment trier mes bio-déchets ?

Le composteur et le bio-seau sont complémentaires ! En effet, certains bio-déchets ne sont pas recommandés pour le compost mais sont tout indiqués pour les bio-seaux et inversement. Même si vous possédez déjà un composteur, n'hésitez pas à participer à la phase d'expérimentation des bio-seaux pour alléger encore plus votre poubelle !

Vous n'avez pas encore de composteur ? En plus de la phase d'expérimentation des bio-seaux qui sera lancée prochainement, nous vous rappelons que des composteurs sont également disponibles à l'achat auprès de la communauté de communes de l'Argonne Ardennaise.

Rappel : que sont les bio-déchets ?

Ce sont des déchets qui ne sont pas dangereux et bio-dégradables. Dans cette catégorie rentrent les déchets alimentaires (coquilles d'œufs broyées, morceaux de pain, sachets de thé, marc de café, restes alimentaires avec ou sans sauce, épiluchures, morceaux de fruits et légumes...) ainsi que les déchets verts (fleurs fanées, feuilles mortes, herbe de tonte, sciure de bois non traitées...) ou encore d'autres déchets comme les mouchoirs en papier, et le papier journal.



Début du chantier de construction du futur siège



CALENDRIER PRÉVISIONNEL DES TRAVAUX SUR 2023

Juillet : installation de la base de vie sur la place de la Paix

3 juillet : début des travaux de démolition

Août : interruption des travaux pour congés des entreprises

Septembre - décembre : gros travaux extérieurs (fondations, charpente, toiture)

2024 : une fois le clos couvert réalisé, ce sont les aménagements intérieurs qui se dérouleront jusqu'à l'automne.

Les travaux de construction du futur siège intercommunal ont commencé fin juin. Prévus pour une durée minimale de 15 mois, ils vont se dérouler sur la parcelle et le bâtiment qui bordent la façade est de la mairie.



Incidences sur l'accès à la mairie

- la place de la Paix est occupée par la base de vie tout au long du chantier, elle est donc inaccessible aux véhicules ;
- le stationnement est reporté vers les autres parkings du secteur ;
- la rue de Glasgow (entre la mairie et le chantier) est condamnée ;
- l'entrée de la mairie, par la rue de Rennes (entre la mairie et le Café du Marché), est accessible dans les deux sens ;
- le sens unique de la rue Bara est prolongé jusqu'au parking Tassin.

Le bâtiment vu de la place de la Paix (aménagement paysager non contractuel).

Futur accueil commun des 2 collectivités, trait d'union entre la Mairie et le futur siège. (aménagement paysager non contractuel)



©illustrations : Zoom Architecture





Vos services de proximité **Mobilité**

Dès septembre, une ligne régulière de car entre Vouziers et Reims !

Etudiants, salariés, habitants du territoire, à partir du **1^{er} septembre 2023**, vous allez pouvoir bénéficier d'une nouvelle solution de mobilité, en autocar, de Vouziers à Reims, aller et retour, mise en place par la Région Grand Est.

Vous avez été nombreux à répondre à notre sondage dans le dernier Mag' pour étudier la mise en place de cette ligne et nous vous remercions vivement.

Les services de la région Grand Est ont déterminé une grille horaire et des tarifs pour cette nouvelle ligne. Découvrez-les ci-dessous !

623 réponses au sondage !

Majoritairement entre 26 et 64 ans, les répondants étaient à 95 % intéressés par la mise en place de cette ligne. Les trajets les plus demandés sont ceux à la journée (départ en début de matinée et retour en fin d'après-midi). Bien que plus de la moitié des personnes en auront une utilisation occasionnelle, 1/4 effectueront plusieurs trajets par semaine.

Les trajets à la journée le samedi ont été plébiscités à plus de 80%.



Ligne régulière Vouziers - Reims

VOUZIERS - MACHAULT - REIMS				
jours de circulation (sauf fériés)	du lundi au samedi			
	course	1	3	5
VOUZIERS - Mairie	06:30	07:40	13:30	
MACHAULT Arrêt de car	06:48	07:58	13:48	
REIMS - Parking Saint-Symphorien*	07:40	08:50	14:40	

REIMS - MACHAULT - VOUZIERS				
jours de circulation (sauf fériés)	du lundi au samedi			
	course	2	4	6
REIMS - Parking Saint-Symphorien*	12:15	17:30	18:30	
MACHAULT Arrêt de car	13:07	18:22	19:22	
VOUZIERS - Mairie	13:25	18:40	19:40	

* Le parking autocar Saint-Symphorien se situe derrière la cathédrale de Reims, au 2 rue Eugène Desteuque.

La nouvelle tarification Fluo Grand Est : une solution de mobilité sur mesure !

Vous souhaitez emprunter cette ligne de manière **occasionnelle** ? Optez pour l'achat d'un ticket unitaire (vente possible à bord du car, prévoyez l'appoint).

Vous souhaitez emprunter cette ligne de manière **régulière** ? Choisissez l'abonnement mensuel ou annuel (disponible uniquement sur la boutique en ligne), valable également sur toutes les lignes du réseau Fluo quel que soit le trajet effectué. Vous pouvez également préférer la carte Fluo et bénéficier de 50% de réduction sur l'achat de votre ticket unitaire et sur vos billets TER.

Gamme tarifaire	Tout public	Moins de 26 ans	Bénéficiaire CSS
Ticket unitaire	4,00 €	4,00 €	4,00 €
Carte fluo	20,00 €	1,00 €	Gratuit
Ticket unitaire réduit	2,00 €	2,00 €	2,00 €
Abon. mensuel	50,00 €	20,00 €	10,00 €
Abon. annuel	420,00 €	168,00 €	84,00 €

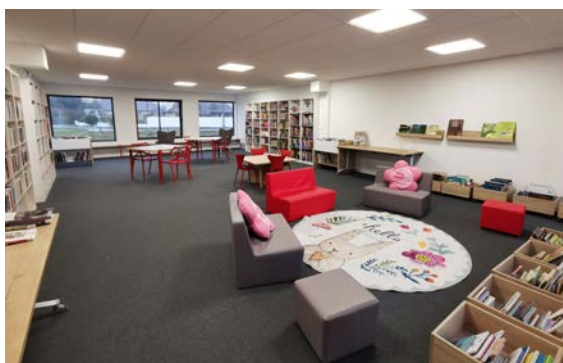
Pour aller plus loin...

Contactez la RDTA (Régie Départementale des Transports des Ardennes) par téléphone au 03 24 33 77 77 ou via la boutique en ligne : www.boutique.rdtta.fr.

Série «A la découverte des bibliothèques de l'Argonne !»

Épisode 2 : l'espace Jean Moreaux de Bairon-et-ses-environs

L'espace Jean Moreaux, ouvert depuis le 4 octobre 2021, est un tiers-lieu comprenant une bibliothèque, une ludothèque, 2 bureaux de coworking et une salle de réunion. Idéalement situé près du canal des Ardennes, de l'école et des autres services de la commune, cet endroit est devenu un formidable lieu de vie, incitant à l'échange dans une ambiance toujours conviviale.



Il offre une ouverture à la culture en proposant des animations jeux, mais aussi des conférences, des expositions, des ateliers créatifs jeunesse et diverses manifestations très va-

riées, pour tout public, le tout dans la gratuité. Après chaque animation, une collation est offerte par la ville de Bairon-et-ses-environs aux participants. La Bibliothèque départementale des Ardennes prête de nombreux documents et supports d'animation à l'espace Jean Moreaux afin de compléter les collections déjà existantes et, grâce à l'association professionnelle Interbibly qui prend en charge l'ensemble des frais, des auteurs, illustrateurs, sont accueillis en commun avec d'autres bibliothèques pour le plus grand bonheur des usagers. Catherine Boileau, responsable de l'établissement et ses bénévoles accueillent le public individuel et les groupes aux horaires suivants :

Lundi, mardi et jeudi : 15:00 - 18:00

Mercredi 10:00 - 12:00 et 14:00 - 18:00

Vendredi 15:00 - 20:00

Samedi et dimanche FERMÉ

Cet été à l'espace Jean Moreaux

L'espace sera ouvert aux horaires habituels jusqu'au 28 juillet. Fermeture du 29 juillet au 28 août. Animations estivales gratuites :

- 17 et 18 juillet : Fabrique du livre jeunesse avec l'illustratrice Laura Kientzler, pour les enfants du centre aéré.
- 19 juillet : À plus dans le bus !
- 21 juillet : Jeu de piste (sur inscription).

Nos lycéens au championnat de France UNSS de badminton

Une très belle 14^{ème} place et une belle démonstration de fair-play, le Lycée Masaryk est fier de ses représentants au Championnat de France UNSS de Badminton par équipe. Celui-ci se déroulait à Saint-Étienne du 13 au 15 mars 2023 et a vu s'affronter 26 équipes venues de toute la France.

Leur professeure d'Éducation Physique et Sportive, Patricia Lebon, qui les accompagnait sur place ne tarit pas d'éloges :

« Ils se sont battus, n'ont rien lâché, tout donné, sont restés solidaires entre eux et fair-play avec leurs adversaires. En dehors des terrains, ils se sont comportés de parfaite manière.

Il leur reste 2 ans de lycée (pour 6 de nos 7 représentants) pour prendre du gabarit, de



Antonine Tourtiaut, Jules Daumont, Océane Hénisse, Janelle Bougin, Romain Iaconelli, Mathys Bieniara et leur arbitre, Julien Géhin au Championnat de France UNSS de Badminton à Saint-Etienne

la puissance, de la confiance et peaufiner les déplacements et coups techniques.»

Un très grand bravo pour cette très belle première expérience... chez les «grands» !

Des collégiens à la découverte des facettes insolites de Vouziers

Dans le cadre du dispositif national d'égalité des chances « Les Cordées de la réussite », 25 élèves de 4^{ème} et 3^{ème} du collège Paul Drouot se sont vu proposer cette année de nombreuses activités par le Centre de Recherche et de Formation en Éco-éthologie (CERFE), tête de la Cordée « Aller plus loin ». Parmi elles figurait notamment la découverte des facettes insolites de Vouziers.

Le 16 mai dernier, les élèves encordés accompagnés par Anthony Dussart, leur professeur d'histoire-géographie, Marie-Lazarine Pouille (Ingénieure CERFE) et Michel Coistia, fin connaisseur de l'histoire du Vouzinois, ont ainsi suivi un parcours original dans la ville, ponctué de nombreuses sessions de questions-réponses,

Au programme : départ à 8 h et premier arrêt au cimetière communal, sur la tombe de Roland Garros, le célèbre aviateur.



Poursuite de la balade jusqu'à la place Carnot pour découvrir les fonctions de l'Office de tourisme et s'arrêter un instant sur l'originalité du monument aux morts, célébrant la paix et non la guerre.

A 9h30, direction le « Diamant Blanc », créé en 1924 et

longtemps grand magasin avant de devenir un restaurant depuis peu. L'architecture, l'escalier monumental et les poutrelles rivetées sur place en ont impressionné plus d'un !

Dix heures, changement de décor pour la visite de l'ancien tribunal. Bâtiment néo-classique solennel, parquet

qui craque, sièges en bois couverts de velours, barre des témoins... rien ou presque n'a changé depuis la tenue des procès de Verlaine et du frère de Rimbaud. Les collégiens ont beaucoup apprécié de pouvoir essayer la place du président du tribunal, de l'accusé, des témoins, du procureur ou encore celui des greffiers !



En fin de matinée, observation de la voûte en béton des Tourelles, conçue par l'ingénieur Albert Caquot, puis petit tour dans le hall du Lycée Masaryk pour évoquer le lien étroit entre Vouziers et l'ancienne Tchécoslovaquie, créée au sortir de la Grande Guerre.



Ensuite, nouveau petit défi : trouver sur la façade de l'ancienne Caisse d'Épargne les symboles propres à inspirer confiance et sentiment de proximité aux clients. C'est l'heure du déjeuner ? Retour au collège !

A 13 h, le petit groupe repart à l'assaut des mystères de Vouziers. Que justifie le nom de la rue du chemin salé ? A quoi servait le Stella ? Qui était en proie à la risée du peuple lors de la « fête des fous » ? Parmi les nombreuses sculptures du porche et des piliers de l'Église Saint-Maurille, saurez-vous trouver celles des fous à bonnets d'ânes, témoins de cette fête médiévale ?

Et voilà qu'on reparle des très novatrices conceptions d'Albert Caquot, représentées sur le bas-relief du pont à une seule voûte qui surplombe l'Aisne et le canal, encore une œuvre à porter du génial ingénieur vouzinois !

Il est temps de profiter de la



voie verte pour longer la berge. Le calme des lieux contraste avec l'agitation d'autrefois, lorsque des trains et péniches venaient faire le plein aux silos pour repartir chargés de grain ! Le barrage à aiguilles, créé pour réguler la hauteur d'eau nécessaire au transport fluvial, a permis l'installation de la minoterie Saint Paul, beau bâtiment en briques maintenant à l'abandon.

En revenant sur ses pas, on découvre enfin la fonction de l'intrigant « gratte-ciel » de Vouziers. C'était un hôtel !

Avant de retourner au collège, dernier arrêt au cimetière militaire allemand, dont la pelouse est parsemée de croix sombres. Le carré blanc dessiné au sol délimite l'ossuaire. Les élèves, un peu

impressionnés, consultent le registre où figurent les très nombreux noms des défunts.



Mémoire de guerre, vestiges médiévaux, architecture novatrice, anciennes activités économiques, savoir-faire local, liens tissés avec un autre pays européen, créations artistiques, repères culturels... au cours de cette belle journée de mai, Vouziers a révélé quelques-unes de ses nombreuses facettes. N'hésitez pas à partir à leur découverte en vous adressant à l'Office de Tourisme.

Compte-rendu : Michel Coistia
©Photos : Marie-Lazarine Poulle

Les 3 aides en faveur du développement des entreprises

L'Argonne Ardennaise accompagne ses entreprises dans leurs projets de création, reprise ou développement par le biais de l'ingénierie (accompagnement et conseils par notre animatrice économique) mais également par des aides financières. Les connaissez-vous ?

1. ACCOR (accompagnement des commerces en milieu rural)

Il s'agit de conforter le tissu commercial en concentrant des fonds sur la rénovation, l'embellissement des locaux commerciaux et globalement sur la qualité de l'offre commerciale des bourgs structurants – « locomotives » – du territoire de l'Argonne Ardennaise.

2. Aide à l'immobilier d'entreprise pour les projets d'envergure

Cette aide a pour objectifs de :

- compenser les déséquilibres d'attractivité purement financiers du territoire de l'Argonne Ardennaise face aux pôles urbains avoisinants en focalisant des financements publics sur la rénovation et/ ou la construction de locaux professionnels structurants;
- favoriser le développement des entreprises du territoire et améliorer l'attractivité du territoire pour les projets exogènes ;
- soutenir les projets d'envergure en matière d'immobilier d'entreprise et structurants pour le territoire.

3. Soutien aux projets des TPE

Ce dispositif vise à apporter une aide aux petits projets ne pouvant pas être financés par le biais d'autres politiques publiques. L'objectif général est d'accompagner les investissements structurants liés aux petits projets de création, développement ou reprise d'entreprise.

Pour en savoir plus sur ces aides :

Émilie LORET

Animatrice économique

07 85 33 11 72

03 24 30 23 94

economie@argonne-ardennaise.fr

Démarrez votre activité en douceur avec la pépinière d'entreprises de Vouziers

Chaque cellule dispose d'un espace bureau, de sanitaires et de vestiaires, d'un espace atelier et stockage avec ouverture via une porte sectionnelle automatique de 4 mètres de hauteur.

Le montant de la redevance mensuelle de chacune de ces cellules dépend de leur superficie

- 3,00 € HT/m²/mois les deux premières années,
- 3,60 € HT/m²/mois la troisième année,
- 4,00 € HT/m²/mois la quatrième année.

Pour plus d'informations contactez Émilie LORET (03 24 30 23 94 - 07 85 33 11 72)



Retour sur la foire 2023 de Dynamic Argonne

Après une animation réussie organisée dans les communs du château d'Augeard de Buzancy, le dimanche 23 avril sur le thème des espaces verts, l'association Dynamic Argonne a concentré son attention sur la préparation de la foire 2023.

Petite nouveauté cette année, le format de cet évènement annuel a été revisité, avec des animations condensées sur 3 jours au lieu de 4 historiquement, du jeudi 18 au samedi 20 Mai.

Jouissant d'un climat favorable, la foire a connu une belle affluence, en particulier, le jeudi, où les commerçants et une centaine d'exposants ont globalement bien travaillé.

Un espace de producteurs et une exposition de motos vintage et de matériel ancien ont convaincu gourmands et curieux.

Les spectacles ou autres défilés proposés au coin des rues ont donné à ce rendez-vous une attractivité incontestable. La déambulation d'un dragon musical et animé entre les stands a notamment fait sensation le premier jour.

Un concert clôturait, chaque soir, les festivités après le tirage de la tombola où 13 gagnants par jour se partageaient 1000€ de bons d'achat (8 de 50€, 1 de 100€, 1 de 200€ et 1 de 300€) et 2 pass' 1 jour pour assister au Festi'Buz.

Dynamic Argonne vous proposera, durant ce second semestre, des rendez-vous incontournables, notamment le rallye commercial, le marché de Noël et évidemment les marchés des producteurs de mai à novembre.

Tous les trimestres, l'association organise également une réunion à laquelle les artisans, com-



merçants, professions libérales et acteurs économiques du territoire sont conviés. Des sujets liés à la vie de l'entreprise y sont abordés (obligations en matière de dématérialisation, subventions....) suivis d'une visite de la structure accueillante.

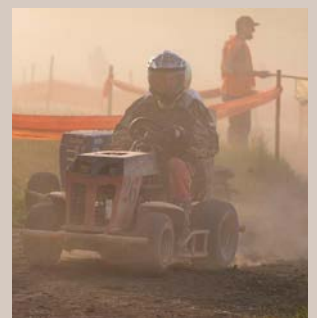
Vous avez du temps disponible et souhaitez contribuer au dynamisme local, n'hésitez pas à rejoindre les bénévoles de l'association.

Dynamic Argonne
11 rue Chervin
08 400 Vouziers
Mme Karine Coignart : 06.30.73.62.95

L'enduro tracteurs-tondeuses des Petites-Armoises sur TF1 et M6

La célèbre course d'endurance par équipe en tracteur-tondeuse a connu son moment de gloire télévisuelle pour cette 8^{ème} édition. Deux équipes de télévision sont venues assister et même participer, pour l'équipe de M6, à cette compétition.

Les reportages sont donc passés au journal télévisé de 13h sur TF1 le 29 mai ainsi que dans l'émission TURBO sur M6 les 4 et 11 juin derniers. Soit une audience cumulée de plus de 6 millions de téléspectateurs ! Ces reportages ont pu être réalisés grâce au travail de relations presse de l'agence RevolutionR, avec qui la communauté de communes travaille depuis 2 ans, afin de promouvoir le territoire hors de ses frontières.





SAPEB 08 / CECA 08

Portes coulissantes et abris en kit : un concept, des possibilités

Entretien Philippe HONS, dirigeant

Deux produits phares et un concept

Créée il y a 12 ans par Philippe Hons, la SAPEB est aujourd'hui une entreprise florissante. Installée dans la zone d'activités de Buzancy, l'entreprise s'est spécialisée dans les portes coulissantes et les abris tôle, le tout en kit.

Jusqu'alors, Philippe Hons travaillait à Vienne-le-Château dans la Marne, dans le domaine de la plasturgie. Après une formation initiale en automatisation et robotique, il travaillera 18 ans chez CEBAL, à la fabrication et personnalisation de tubes pour cosmétique.

Mais alors, comment est né ce projet ? « Il y avait un besoin constaté par les professionnels du secteur de la tôle. Les vendeurs de bâtiment (agricoles ou hangar) ne fabriquaient pas les portes. Leurs clients devaient les construire. Thierry Moreaux, dirigeant de l'entreprise SMPF, m'a amicalement démarché pour combler ce manque. J'ai donc conçu des portes coulissantes en kit pour lesquelles j'ai déposé un brevet en 2015. »

Ses portes sont actuellement commercialisées uniquement à

des charpentiers ou des distributeurs, comme la Maison de l'Éleveur à Ballay.

En kit oui, standardisé non !

Les abris proposés par CECA 08 permettent de choisir entre 24 dimensions différentes, 15 coloris au choix, avec ou sans bardage, avec ou sans porte(s)... ce qui donne en fin de compte des centaines de modèles possible. Un outil d'aide à la conception sur le site internet permet de conceptualiser son abri et d'obtenir un devis dans la même opération.

La qualité 100% made in Buzancy

La fabrication est entièrement

locale puisque la tôle est fabriquée chez Tôle Pro (voisin direct), puis les assemblages de kits sont effectués sur place.

Les abris répondent aux normes eurocodes qui régissent les constructions. Cette norme assure au client que son abri restera stable jusqu'à une certaine charge de neige et un niveau de vélocité du vent. « A notre connaissance, nous sommes les seuls en France à répondre à cette norme », se félicite le chef d'entreprise.

Un système bien rodé

Les 2 entités sont également reconnues pour la réactivité dont elles font preuve pour livrer les kits. Pourtant, dans





les hangars, pas de système automatisé ou de commande numérique. Alors, quel est le secret ? Tout simplement une organisation millimétrée ! Du moment où le client valide la conception de son abri par le site internet, l'ordinateur qui réceptionne la commande détermine les pièces qui composeront le kit. Une liste de pièces et des étiquettes sont alors éditées, les manutentionnaires n'ont plus qu'à composer le kit à partir des stocks. Enfin, la commande est conditionnée et préparée en vue de son transport. Des photos sont prises à chaque étape de l'assemblage pour garantir une livraison sans mauvaise surprise. Le petit truc en plus ? Les instructions de montage sont disponibles en vidéo sur le site abri-tole.fr.



Les 2 sociétés ont des clients partout en France mais également en Italie, Espagne, Allemagne, Belgique et Luxembourg. Et elles ne comptent pas en rester là, puisque de nouveaux débouchés se profilent. Des abris ont récemment été vendus à des sociétés qui posent des panneaux photovoltaïques en Afrique, destinés à alimenter des pompes et des compresseurs.



Les chiffres clés de l'entreprise

- Date de création : 1 avril 2011.
- Effectifs : en plus de Philippe HONS, 5 salariés composent l'équipe (1 soudeur, 2 peintres/soudeurs/manutentionnaires et 2 administratifs pour la saisie comptable, les relations client et les commandes).
- Surface : deux bâtiments de 1 300 m² chacun.
- Nombre d'abris et portes vendus par an : 1 800.
- Chiffre d'affaires annuel : 3 millions €.



Les conclusions de l'étude de faisabilité sur le projet d'emballage de lait

Le PACTE Ardennes et le Projet Alimentaire de Territoire de l'Argonne Ardennaise ont mis en évidence les atouts du territoire en terme de productions agricoles. Cependant, cette valeur ajoutée est perdue, faute d'outils de transformations dans les Ardennes. La Commission Agriculture a donc souhaité mener une étude de faisabilité concernant l'emballage de lait, de décembre 2022 à mai 2023.

Initialement, l'étude portait sur un volume de 4 millions de litres de lait, mais il est apparu que ce scénario était trop élevé et représentait trop de risques par rapport :

- aux volumes de consommation des habitants et entreprises agroalimentaires qui pourraient utiliser le lait ou produits dérivés locaux, même en considérant un territoire élargi (Ardennes, Marne, Meuse, Meurthe et Moselle, Aisne, Aube, Haute-Marne) ,
- aux investissements financiers exigés.

Néanmoins, des éléments positifs ressortent de l'étude :

- l'emballage de lait local

trouverait sens par l'engouement actuel pour les produits locaux et dans une logique environnementale,

- le lait et ses produits dérivés pourraient être également valorisés autrement en local.

Au final, la volonté de conserver une marque locale et la garantie d'avoir un marché suffisant pour créer une unité industrielle ne se rejoignent pas.

C'est pourquoi les cabinets ont été invités à réorienter la fin de leur étude vers la piste d'unités de production à la ferme. Cette piste pourrait être renforcée par un travail en commun de plusieurs unités à la ferme, avec des axes de ventes communs ou diversifiés.

La mutualisation de certains postes, dont celui du développement commercial, a été identifiée comme un facteur clé de réussite : animations commerciales, présentation auprès des commerces, entreprises... pour défendre l'éthique locale et faire connaître le produit.

La commission Agriculture souhaite désormais exploiter

PRODUCTION DE LAIT EN ARGONNE ARDENNAISE



122 élevages laitiers
soit 1 exploitation sur 5

7 814 vaches



+ 53 millions
de litres de lait

les données collectées par les cabinets d'étude et proposer une réunion d'information sur ce thème.

Cette réunion est à destination des éleveurs laitiers volontaires, des industriels agroalimentaires du département des Ardennes pour décider des suites à donner à ce dossier :

mercredi 13 décembre 2023,
à 14h,
salle du 3ème âge
14 avenue André Bastide à
Grandpré

Inscription et renseignements :
Elodie PARISOT, chargée de mission Agriculture – Projet Alimentaire de Territoire
e.parisot@argonne-ardennaise.fr
03 24 30 23 94

5^{ème} édition de la fête à la binette

Ferme de la binette à Verrières
Samedi 2 septembre 2023 de 18h00 - 01h00

Au programme

Concert – Restauration – Buvette , le tout bio et local.

Moment festif de convivialité partagé avec amis, voisins et passants.

Possibilité de déambulation libre et respectueuse dans le jardin et verger !



La sécurité avant tout !

En collaboration avec la Communauté de communes, la Mutuelle Sociale Agricole a mis en place plusieurs actions en lien avec la sécurité à destination des agriculteurs du territoire, mais également des maires.

Intervention lors de la conférence des maires, le 16 mai 2023, à Vouziers

Les maires ont été sensibilisés à la circulation des engins agricoles sur leurs communes :

- rappel de l'arrêté du 4 mai 2006 relatif à la circulation des véhicules et matériels agricoles ou forestiers et de leurs ensembles;
- détail des consignes de sécurité, signalisation, gabarit, éclairage pour les véhicules agricoles et forestiers;
- accompagnement et conseils aux maires sur l'aménagement des communes pour faciliter le passage des engins agricoles et forestiers.

Journée conduite de tracteurs et sécurité, le 7 juin 2023 à Sommerance

Les intervenants ont fait un rappel de la réglementation sur la conduite des tracteurs et engins forestiers et ont donné des conseils de sécurité (prévention de l'accidentologie) mais également concernant la conduite et les manœuvres.



Révision des engins de relevage, le 13 juin 2023 à Sommerance

L'arrêté du 1^{er} mars 2004 impose une vérification des engins de relevage pour la sécurité des exploitants, des salariés et d'autrui.

La périodicité de cette vérification est semestrielle pour les télescopiques et annuelle pour les chargeurs frontaux. Un vérificateur agréé est venu contrôler les engins des agriculteurs présents (frais à la charge des agriculteurs).



Manger mieux et local : les ateliers du Programme Alimentaire de Territoire

Dans le cadre de son Projet Alimentaire de Territoire, le PAT, la Communauté de communes met régulièrement en place des animations pour sensibiliser sur l'alimentation. Au cours de ces ateliers, les animatrices du PAT mettent en avant les intérêts de la production locale et de la consommation de produits de saison, ou encore éduquent à la lutte contre le gaspillage alimentaire.

Le PAT est également conçu pour favoriser le lien social au sein du territoire, en encourageant les échanges entre les différents acteurs de la filière alimentaire. Ces animations ludiques sont menées auprès de différents publics, notamment le public scolaire ou les personnes en situation de handicap. Différents stands ont été tenus ces dernières semaines, en partenariat avec la coordinatrice du Contrat Local de Santé.

Marché de printemps du Foyer de vie l'EDPAMS de Vouziers – 5 mai 2023

Un jeu autour des épices était proposé à un public composé de personnes en situation de handicap et de résidents de l'EHPAD. Ils devaient identifier au parfum le contenu de plusieurs boîtes à épices, puis répondre à des questions sur le type de plantes qui les produisent : comment poussent les épices (sur un arbre, au sol...) ?



Un jeu sur l'alimentation locale était également proposé, afin de mieux connaître les aliments produits en Argonne Ardennaise et leur saisonnalité. Cet atelier aura également été l'occasion de partager des recettes... à base de produits locaux, bien sûr !

Merci à Nardjiss Petit, stagiaire sur le PAT pour la préparation des animations et aux élèves du lycée Jeanne D'Arc qui ont aidé à tenir le stand.

Hospitri - EHPAD Roland Garros de Vouziers- 23 mai 2023

Le Groupement Hospitalier Sud-Ardenne avait sollicité la Communauté de Communes pour réaliser une opération baptisée «Hospitri», à destination des résidents de l'EHPAD Roland Garros, de leurs familles et du personnel. Cette



animation avait pour but de sensibiliser le public aux bonnes pratiques visant notamment à diminuer le gaspillage alimentaire. 3 animations ont été mises en place dans une logique de complémentarité PAT/CLS:

- Le rangement du frigo et ses températures,
- Le tri des déchets et un focus sur le compostage,
- Le gaspillage alimentaire : les dates de péremption (la différence entre Date de Durabilité Minimale et Date Limite de Consommation), des recettes antigaspi...

Journée du développement durable - collège de Grandpré – 9 juin 2023

75 élèves du CM2 à la 3^{ème} ont été sensibilisés à l'intérêt de consommer local en lien avec le développement durable. Au cours de l'animation proposée autour des fruits et légumes de saison, ils ont pu inaugurer le vélo à smoothies récemment acquis par la Communauté de communes comme outil ludique et pédagogique.

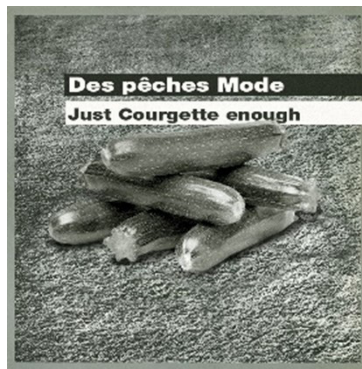
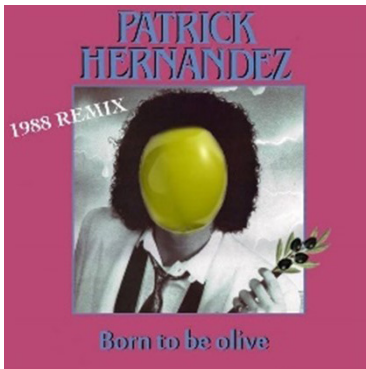
Festival des Voix Vertes - Vouziers - 24 juin 2023

Le PAT et le CLS ont souhaité sensibiliser sur le gaspillage alimentaire en proposant diverses animations :

- Un quiz pour informer sur ce thème,
- Un échange avec les festivaliers sur les astuces pour réduire la quantité d'aliments jetés,
- Un tour de vélo à smoothies avec les invendus, fruits et légumes moches, jus et produits laitiers arrivés à date (ils ont été offerts par les producteurs locaux présents, nous les en remercions chaleureusement),
- Des informations sur l'intérêt de la consommation régulière de fruits et légumes pour la santé.



Un lien tout trouvé avec l'Office de Tourisme Destination Sud-Ardenne qui proposait une balade autour du patrimoine de Vouziers et des balises à trouver dans la ville. Ces balises étaient les pochettes de disque détournées du mouvement Discosoupe (voir illustrations ci-dessous). Le point d'arrivée était le stand du vélo à smoothies où une récompense gourmande attendait les promeneurs .



Le saviez-vous ?



Le gaspillage alimentaire, c'est 20 kg / an / habitant dont 7 kg de denrées **encore emballées !!** (source : ADEME)

Idées recettes !

En panne d'inspiration pour vos smoothies ? Voici quelques idées d'associations ! Petite astuce : pour réduire l'apport en sucres, n'hésitez pas à ajouter des produits laitiers ou même des légumes !

- Fraise / rhubarbe
- Melon / pêche / abricot
- Pastèque / abricot
- Tomate / menthe / citron
- Abricot / tomate
- Fraise / tomate
- Banane / rhubarbe
- Carottes / banane / jus d'orange
- Jus de pomme / citron / concombre
- Tomate / concombre
- Tomate / pastèque



Santé : à la découverte du protocole ASALÉE (Action de Santé Libérale En Équipe)

Créé en 2004, le dispositif Asalée est de plus en plus répandu en France, avec 7 801 médecins et 1 792 infirmières déléguées à la Santé Publique. En Argonne Ardennaise, 2 infirmières Asalée sont engagées aux côtés des médecins généralistes au service des patients. Et vous, Asalée, vous connaissez ?

Une prise en charge personnalisée

Le dispositif Asalée repose sur un travail collaboratif et coopératif entre au moins un médecin généraliste et une infirmière déléguée à la Santé Publique (IDSP). Le médecin oriente les patients présentant certaines pathologies (diabète, maladie cardio-vasculaire, broncho-pneumopathie chronique obstructive ou asthme, troubles du sommeil) vers l'infirmière qui assure un suivi personnalisé et adapté aux besoins du patient. Elle propose des consultations individuelles ou collectives, au cabinet ou en dehors (marche, vélo, etc.). Elle participe également aux campagnes de prévention et pratique l'éducation thérapeutique pour laquelle elle a été formée.

Son champ de compétence est de plus en plus vaste grâce aux évolutions constantes du dispositif Asalée au niveau national.

En Grand Est, 560 médecins généralistes et 135 infirmières déléguées à la Santé Publique collaborent dans le cadre du dispositif Asalée.

Patients et médecins convaincus

Témoignage de Michel, patient suivi dans le cadre du dispositif par l'infirmière Asalée de Buzancy : « L'Asalée, je pensais que c'était un fruit exotique, un peu d'humour. Au début, j'hésitais mais j'ai souhaité tenter l'expérience. J'ai réalisé des réunions avec l'infirmière, Madame Laurent, qui m'a insufflé l'idée de l'alimentation, la marche, le vélo pour diminuer mon diabète, cette maladie pernicieuse. L'effet fût salvateur, mon taux de diabète a baissé grâce au suivi et aux conseils de Madame Laurent. »

Les médecins également voient tout le bénéfice apporté dans le parcours de soins de leurs patients. Le Docteur Elise Allart, médecin généra-

liste à Grandpré, nous explique :

« Nous avons le plaisir d'accueillir depuis le début de l'année 2021, Chloé LAURENT, Infirmière Asalée. Son arrivée au sein de notre structure a permis, à mon sens, d'améliorer la prise en charge des patients atteints de maladies chroniques par une coopération entre infirmières Asalée et médecins généralistes.

Elle permet aux patients d'accéder à une éducation thérapeutique de qualité et des conseils personnalisés aux attentes et possibilités de chacun, ce qui est un vrai plus pour nos patients.

Par exemple cela se voit directement sur le sevrage tabagique, la remise en activité douce lors de groupes de marche, ou encore lorsque le patient présente une meilleure acceptation de sa maladie...

Pour conclure l'arrivée de l'infirmière Asalée au sein de notre structure a permis aux patients atteints de maladies chroniques de bénéficier d'une éducation thérapeutique individualisée ce qui améliore leur état de santé global, ainsi que le vécu et la compréhension de leur maladie.»

Les infirmières Asalée en Argonne Ardennaise

Chloé LAURENT

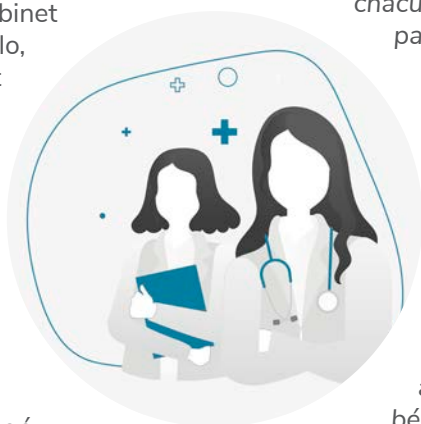
Infirmière Asalée à Buzancy et Grandpré
07.54.38.42.44

Virginie FILLION

Infirmière Asalée à Machault
07.44.44.85.34

Consultations prises en charge uniquement pour les patients qui ont pour médecins traitants :

- Grandpré : Docteur Allart, Docteur Happillon Noizet, Docteur Suisse
- Buzancy : Docteur Nanji, Docteur Oliveira
- Machault : Docteurs Dumont et Dumont



Patients sans médecin traitant : la CPTS peut vous aider

La Communauté Professionnelle Territoriale de Santé (CPTS) du Vouzinois est un groupement de professionnels médicaux et paramédicaux qui peut vous aider, si vous le souhaitez, à vous orienter vers un médecin généraliste, acceptant de nouveaux patients.

Comment trouver un médecin traitant ?

Pour trouver un médecin traitant, nous vous invitons à contacter la CPTS du Vouzinois par téléphone au numéro suivant : 07 72 45 99 49 ou par mail : cptsvouziers@gmail.com

La coordinatrice de l'association, vous répondra et vous orientera vers un médecin de proximité acceptant de nouveaux patients.

En cas d'absence n'hésitez pas à laisser un message, la CPTS vous recontactera dans les meilleurs délais pour vous proposer une solution adaptée.

Un médecin traitant pour quoi faire ?

1. Votre médecin traitant est votre interlocuteur de santé privilégié

Pivot du système de santé, c'est lui que vous consultez en premier pour un avis sur votre santé, qui s'assure que votre suivi médical est adapté et qui coordonne votre parcours avec les spécialistes si besoin.

2. En choisissant un médecin traitant vous êtes mieux remboursé(e)

Si vous désignez un médecin traitant et respectez le parcours de soins coordonnés, vous serez mieux remboursé et bénéficierez d'un suivi personnalisé et de meilleure qualité. Hors parcours de soins, le remboursement sera fortement minoré. Pour information, en cas de départ de votre médecin traitant, une tolérance existe (3 ans) pour continuer d'être remboursé.

Besoin d'un RDV médical en urgence : qui appeler ?

Le 15, c'est de jour comme de nuit !

Que faire quand on a un besoin urgent de voir un médecin, mais que l'on a pas de médecin traitant ou que celui-ci n'est pas disponible ? **Premier réflexe, on appelle le 15 !** Le régulateur évalue votre situation et vous oriente vers les urgences ou déclenche le SMUR en cas d'urgence vitale. En cas d'urgence non vitale mais qui nécessite une consultation dans les 24h à 48h, le régulateur vous orientera vers le nouveau dispositif mis en place dans le cadre des soins non programmés.

Dans le cadre de cette expérimentation d'une durée de 6 mois, le patient sera mis en relation par le 15 avec Stanpro (plateforme de télésecrétariat) qui se chargera de trouver un médecin généraliste libéral sur le territoire susceptible de recevoir le patient, en fonction de ses disponibilités.

Améliorer l'accès aux soins sur le territoire

Lundi 13 mars 2023, cette procédure d'expérimentation relative à l'organisation des soins non programmés sur le territoire du Sud Ardennes a pu être validée conjointement avec le Centre 15 du Centre Hospitalier Intercommunal Nord Ardennes, la CPTS du Vouzinois, la CPTS du Rethélois, l'Agence Régionale de Santé, ainsi que Stanpro. Nous remercions l'ensemble des acteurs de ce projet collectif, qui nécessite un investissement de tous les partenaires, afin d'améliorer la prise en charge des patients ardennais.



©Photo : Drazen Zigic via Freepik

À SAVOIR

Depuis le 1^{er} juillet, le service des urgences de l'hôpital de Vouziers est ouvert tous les jours de 8h30 à 20h00.

Après 20h00, en cas d'urgence, faites le 15. La Structure Mobile d'Urgence et de Réanimation (SMUR) est présente 24h/24 et 7j/7 pour les urgences vitales.

Trame Verte et Bleue : Ma haie pour les abeilles



Le nouveau plan d'actions pour la préservation et la restauration de la Trame Verte et Bleue de l'Argonne Ardennaise se précise et s'enrichit grâce à un partenariat avec des associations locales : création/restauration de mares, entretien de cours d'eau, semis de bandes fleuries et bien sûr plantation de haies et arbres fruitiers sont au programme des 3 années à venir, avec un focus particulier sur les abeilles sauvages et autres insectes pollinisateurs.

Surveillez donc bien votre boîte à lettre début septembre, vous y trouverez un livret explicatif et un bon de commande pour participer à l'opération « Ma Haie pour les abeilles » et bénéficier de subventions jusqu'à 80% pour l'achat

de plants d'arbres et arbustes mellifères dans le cadre de l'appel à projet Trame Verte et Bleue Grand Est !

D'ici là, les **établissements scolaires, municipalités et agriculteurs intéressés par un projet de plantation d'arbres/haies, semis de prairie/jachère fleurie, création ou restauration de mare** sont invités à contacter le service Trame Verte et Bleue pour bénéficier d'une assistance technique et financière spécifique.

Contact : service Trame Verte et Bleue

Valérie GENESSEUX (03 51 50 70 06)

Mona GAREL-YOH (06 33 40 73 70)

mahaie@argonne-ardennaise.fr

ZARG : après la labellisation, l'inauguration

La labellisation de la Zone Atelier environnementale Rurale en Argonne (ZARG) en novembre dernier a permis au territoire de l'Argonne de rejoindre le réseau national des Zones Ateliers du CNRS. Ce réseau permet à ses porteurs (CNRS et université) de mutualiser leurs moyens, leurs recherches, l'enseignement et la formation. Ces recherches portent sur des problématiques à la fois sociétales et environnementales des écosystèmes des territoires. Ces recherches au long, voire très long cours, doivent permettre d'améliorer la connaissance et l'expertise des gestionnaires locaux, afin de mieux appré-

hender les interactions entre le milieu et la société qui y vit.

Les connexions de la ZARG s'étendent assez loin, puisqu'elle fait partie du réseau national des Zones Ateliers (ZA) et qu'elle ambitionne d'intégrer le réseau européen eLTER (Integrated European Long-Term Ecosystem, critical zone and socio-ecological Research). La ZARG sera également membre du DIPEE Grand Est (dispositif de partenariat de l'Institut Écologie et Environnement du CNRS), dont la création est prévue pour 2024, aux côtés des Zones 'Atelier Moselle' et 'Environnementale Urbaine' et de 4 autres unités de recherche.

L'inauguration de la ZARG aura lieu au Parc Argonne Découverte à Olizy-Primat sous forme de deux demi-journées. Une inauguration institutionnelle se déroulera le 26 septembre 2023 et une inauguration grand public aura lieu le **29 septembre 2023**. Lors de cette seconde demi-journée une conférence grand public et une présentation des travaux menés dans le cadre de la ZARG seront proposées.



Été ou hiver : les sorties Natura 2000, c'est toute l'année !

Depuis le printemps, plus d'une centaine de personnes sont venues découvrir les animations et sorties découverte Natura 2000 mises en place sur le territoire de l'Argonne Ardennaise. Le programme se poursuit jusqu'en fin d'année avec le Regroupement des Naturalistes Ardennais (ReNard), le Conservatoire d'Espaces Naturels de Champagne-Ardenne (CENCA) et la Maison de la Nature de Bault-aux-Bois (MNB).



Vendredi 4 août : Nuit de la chauve-souris

de 20h à 23h à Saint-Juvin –

Par le CENCA (Nouvelle animation)

Projection suivie d'une balade crépusculaire pour écouter et observer les chauves-souris dans leurs parties de chasse nocturne.

Mercredi 23 août : Découverte du Vieil-Étang de Bairon

de 14h à 17h à Bairon – Découverte – Par la Maison de la Nature

Le Vieil-Étang en gyropodes adaptés. Sortie réservée aux Personnes à Mobilité Réduite.



Samedi 25 août : Nuit de la chauve-souris

de 20h à 23h à Louvergny – Par le ReNard (Nouveau parcours)

Après la projection d'un diaporama, participez à cette balade nocturne, à la recherche des créatures de la nuit, méconnues et fascinantes.

Samedi 7 octobre : Découverte des oiseaux du Vieil-Étang de Bairon

de 9h à 12h à Bairon – Par le ReNard

En automne, ce site Natura 2000 est un lieu privilégié de halte pour de nombreux oiseaux migrateurs.



Dimanche 10 décembre : Découverte du castor d'Europe

de 9h à 12h à Vandy – Par le ReNard

Venez découvrir la vie fascinante de cette espèce récemment présente sur notre rivière et identifier les traces et indices laissés sur son passage.

ANIMATIONS GRATUITES **Inscription obligatoire**

06 37 73 33 18 / 03 24 71 59 93

natura2000@argonne-ardennaise.fr

Le lieu du rendez-vous sera communiqué lors de votre inscription.

La Maison de la Nature dévoile son programme estival

JUILLET

Stage du 24 au 29 juillet : Musique et Nature

La Maison de la Nature et l'association «Les Arts aux Champs» de Boulton-aux-Bois fusionnent le temps d'une semaine pour donner naissance au premier stage «Musique et nature» qui aura lieu du 24 au 29 juillet.

Au programme : découverte, initiation, pratique et fabrication d'instruments de musique en tout genre tout au long de la semaine.

Ces ateliers «musique» seront complétés le reste du temps par des activités nature (musique verte, balades, chants d'oiseaux, fabrication de appeaux etc...)

Nul besoin d'être musicien pour y participer ! L'équipe pédagogique composée de musiciens (ciennes) et des animateurs(trices) de la MNB proposera une approche ludique et sensorielle du monde de la musique avec une initiation individualisée.

Une représentation, suivie d'un cocktail, aura lieu le dernier jour où enfants, familles ou encore amis des participants seront conviés pour terminer cette semaine inédite par une note festive.

Tarifs dégressifs et variables suivant les revenus, renseignements et inscriptions auprès de la Maison de la Nature de Boulton-aux-Bois :

- par téléphone au 03 24 30 24 98
- par mail à stage.maisonnatureboulton@gmail.com

Sorties nature

- Mercredi 12 juillet : Bushcraft (savoir-faire dans et avec la nature) | 14h-17h
- Mercredi 19 juillet : Arbres et arbustes | 9h-12h
- Mercredi 26 juillet : La petite faune du sol | 9h-12h



©Photo : Maison de la Nature

AOÛT

Stages nature : les 4 éléments à l'honneur



©Photo : Maison de la Nature

- du 31 juillet au 04 août : l'eau

Une semaine pour tout savoir et tout comprendre sur le thème de l'eau. Expériences scientifiques, activités ludiques, jeux d'eau, construction de bateaux en éléments naturels, découverte de la faune et de la flore aquatique...

- du 07 au 11 août : la terre

Découvrir la vie du sol, partir en forêt, trouver et prélever l'argile pour le modeler, l'utiliser, construire, monter, fabriquer...

- du 14 au 18 août : le vent

Nombreuses expériences sur l'air, le vent, fabrication de cerfs-volants, bricolage venteux.

- du 21 au 25 août : le feu

Apprendre à faire du feu comme le faisaient nos ancêtres, le feu à travers les âges, repas trappeur, histoires autour du feu, bushcraft, pistage...

Sorties nature

- Mercredi 09 août : Faune et flore des bords de chemin | 14h-17h
- Vendredi 11 août : Nuit des étoiles filantes | 21h30-00h
- Mercredi 23 août : Le vieil étang de Bairon (en gyropode adapté, réservé aux personnes à mobilité réduite) | 14h-17h
- Mercredi 30 août : Faune et flore de l'étang | 14h-17h

Ouverture de la Voie Verte Sud-Ardenne



©Photo : Danielle Andrey

Le 3 juin 2023 a eu lieu l'inauguration de la Voie Verte Sud-Ardenne, que le Conseil Départemental des Ardennes aménage depuis 2021. Ces 110 km de voie balaient le Sud du département et se connecteront dans quelques mois à Pont-à-Bar à la Voie Verte Trans-Ardenne existante au Nord, en mettant en valeur nos paysages, notre patrimoine fluvial et éclusier. Cette voie devient donc une porte d'entrée sur nos communes, ainsi qu'une ouverture vers d'autres territoires comme la Belgique ou encore la Marne.

A pied, à vélo, en roller, à cheval, en poussette, en fauteuil roulant, avec son chien, en famille ou entre amis, comme alternative à la voiture pour les déplacements du quotidien, toutes les pratiques non motorisées sont permises, dans un cadre préservé et sécurisé.

Aménager, sécuriser, baliser, entretenir : une collaboration entre le CD08 et les Communautés de communes.

Le Conseil Départemental a supporté, avec le concours financier des Communautés de communes traversées par la Voie Verte Sud-Ar-

dennes, les travaux liés à la création de la voie, les panneaux de signalisation de police, les panneaux directionnels, les panneaux d'information...

Les communes prennent quant à elles en charge des panneaux de rabattement des usagers vers l'itinéraire et les centres-bourgs, ainsi que des panneaux de signalisation d'information locale sur les services ou points d'intérêts à proximité directe de la Voie Verte.

Enfin, avec le concours financier des Communautés de communes, le CD08 assure l'entretien courant de la Voie Verte via des entreprises d'insertion par le travail, ainsi qu'une surveillance des équipements.

Et vous, vous la pratiquerez comment votre voie verte ?



©Photo : Sophie Bettig

Rendez-vous à l'Office de Tourisme Destination Sud-Ardenne, à Vouziers et à Reithel pour trouver conseils et plan détaillé, ou sur voiesvertes.cd08.fr.

« On fait quoi ce week-end ? On sort... en Argonne Ardennaise bien sûr ! »

Il se passe toujours quelque chose sur notre territoire : sortie nature, manifestation culturelle, loto, brocante, événement sportif, marché local... il y en a pour tous les goûts et tous les âges ! Mais où trouver les informations pour faire son choix ?

- Agenda en ligne de l'Office Destination Sud-Ardenne : scannez ce QR Code ou rendez-vous sur le site www.argonne-en-ardenne.fr, rubrique « ça bouge - tout l'agenda »,
- Site internet de l'Argonne Ardennaise, rubrique « prochains événements »,
- L'agenda de votre commune sur **Panneau Pocket** : grâce à cette appli, soyez toujours informé de tout ce qui se passe sur votre commune et tout le territoire en temps réel et son agenda vous donnera tous les événements dans un rayon de 30 km autour de vous. Si vous ne l'avez pas encore, n'attendez plus !



RDV sur la plage de Bairon !

Comme chaque été, l'Office de Tourisme contribue à l'animation du chalet d'informations touristiques de Bairon, en complément des agents mobilisés par le Conseil Départemental des Ardennes. Ce ne sont pas toujours les touristes qui viennent à l'office de tourisme : c'est parfois l'office de tourisme qui vient au-devant des touristes.

Objectif : proposer des activités dans les environs, en complément de tout ce que les vacanciers peuvent faire sur place. Chaque lundi et chaque samedi durant 5 semaines, pendant l'opération Ardenn'Plages (lire également en encadré), l'équipe de l'Office de Tourisme répond aux questions des habitants comme des touristes, et se déplace avec toute la documentation adaptée (randonnées, Voie Verte, sites de visite, événements, restaurants, hébergements...).

Pour ne rien gâcher, de petits jeux sont proposés aux petits et aux grands, leur permettant de rapporter des activités et des souvenirs de la Destination Sud-Ardennes !

Bon plan : passez nous voir à l'Office de Tourisme du lundi au samedi, ou sur Ardenn'Plages les lundis et samedis, nous offrons des bracelets anti-UV pour protéger les tout-petits en cas de fortes chaleurs.



Du 17 juillet au 19 août, dans le cadre d'Ardenn'Plages, des animations sont proposées quotidiennement par le Département des Ardennes et ses partenaires : sports, jeux, découverte de la nature, prévention santé... RDV tous les après-midis du lundi au samedi sur la plage du Lac de Bairon, où la baignade est surveillée jusqu'à fin août.

Le territoire à l'honneur sur Ushuaïa TV

L'Argonne Ardennaise a accueilli fin juin l'équipe de l'émission **Bougez Vert** (Ushuaïa TV). Autour du présentateur **Gérald Ariano**, les journalistes qui sillonnent la France à la découverte d'activités de pleine nature ont posé leurs valises dans la région pour découvrir :

- La fauconnerie avec **Virginie Morandin** (Les Ailes d'Arduinna - à Cornay)
- Les Autruches d'Autruche avec **Claude Lambert**
- Le Sentier des Castors en Trott d'Argonne avec **Fran-**

cis Potron et **Maxime Minet** (à Bar-les-Buzancy / Harricourt)

- La pêche au Lac de Bairon avec **Edouard Klein**.

Le tournage a duré 3 jours, sous le guidage de l'équipe de l'Office de Tourisme Destination Sud-Ardennes.

La diffusion est programmée fin septembre sur Ushuaïa TV (groupe TF1), en 2 émissions de 10 minutes chacune. Chaque épisode sera diffusé 2 fois par jour pendant une semaine, puis disponible en replay et sur les réseaux.

Cette belle visibilité confirme l'image d'un territoire très nature, riche de son milieu, mais aussi de ses acteurs et de leur savoir-faire.



La Destination Sud-Ardenne active sur le terrain

L'Office de Tourisme Destination Sud-Ardenne, ce sont évidemment des points d'accueil à Vouziers (place Carnot) et à Reithel (près de la Gare) : on y trouve des informations, des brochures, des boutiques de produits locaux, des billets pour les spectacles estivaux...

C'est aussi une équipe mobilisée pour **la promotion du territoire sous toutes ses formes** : réseaux sociaux, sites internet, réponses aux demandes de documentation, et stands sur des événements locaux ou régionaux. Retour en images sur les dernières opportunités que l'Office de Tourisme a saisi... ou qu'il s'est créé !

Salon Tendance Nature
Reims - mars



Salon de la Moto
Troyes - mars



Foire de Vouziers - mai



Inauguration de la Voie Verte
Sud-Ardenne - juin



Festival Voix Vertes - juin



Les actions de promotion prévues au fil de l'été :

Lacs en fête
(au Lac de Bairon, juillet)

Salon Chasse et Pêche
(Charleville-Mézières, juillet)

Mondial Air Ballons
(près de Metz, juillet)

Foire de Libramont
(Belgique, juillet)

Foire de Châlons (septembre)

Un Dimanche à la campagne
(Leffincourt, septembre)

Notre territoire Parc Argonne Découverte

Les dernières actualités du Parc Argonne Découverte



Le nouveau hamac à bonds est ouvert !

Le Parc Argonne Découverte ouvre ses portes à une toute nouvelle version de notre attraction phare qui ravira les petits comme les grands : le Hamac à Bonds. Ce concept d'aire de jeux en hauteur promet des sensations fortes et des éclats de rire à profusion. Entièrement repensé et récemment inauguré le vendredi 4 juin 2023, le tout nouveau Hamac à Bonds du parc vous

offre une vue imprenable sur le paysage environnant. Vous pourrez vous élaner, rebondir et vous émerveiller parmi les arbres majestueux de la forêt, vous créant ainsi des moments de joie et de partage inoubliables. Trampolines, cabanes dans les arbres, passerelles, tunnels et toboggans sont au rendez-vous ! Cet Arbofilets® est une nouveauté palpitante offrant des sensations uniques !

Le Parc en quête de bénévoles : rejoignez l'aventure comme Thierry !

L'équipe du parc pense que la meilleure façon de comprendre et de se connecter avec la nature et les animaux, c'est d'être en contact avec eux. C'est pourquoi l'opportunité de devenir bénévole au parc est parfaite pour celles et ceux qui souhaitent rejoindre l'équipe pour animer et faire vivre le deuxième site touristique des Ardennes. Différents domaines ont été ciblés pour s'adapter aux différents intérêts des

futurs bénévoles : la maintenance, l'entretien des espaces verts, les soins animaliers, les animations, le marketing et la communication. Si vous êtes intéressé, rendez-vous sur la page Stages et offres d'emplois du site internet du parc. Dans le cadre d'une interview, nous avons rencontré Thierry, bénévole depuis un mois et technicien de maintenance retraité, qui nous a partagé son expérience : « Ce que j'aime le



Notre territoire Parc Argonne Découverte

plus en faisant du bénévolat au parc, c'est d'être dehors au contact des animaux. J'adore aussi le bricolage ! » Thierry a récemment participé au projet de déplacement de l'ancienne

aire de jeux pour enfants chez les rats laveurs. Il a également aidé à réaménager l'espace de manière ludique, offrant ainsi aux petits rats un terrain de jeu enchanté.

Horaires été 2023

du 8 juillet au 31 août :
tous les jours (même fériés)
de 10h à 19h

Les premières naissances de la saison



Le parc accueille avec joie les premières naissances de la saison. Parmi elles, nous avons pu prendre un cliché de l'adorable visage d'un bébé vautour, tout duveteux et curieux de découvrir le monde qui l'entoure. De plus, des bébés chouettes effraies ont vu le jour, émerveillant les soigneurs avec leur allure charmante et leurs petits yeux entrouverts. Enfin, deux bébés faucons laniers ont également fait leur apparition, une belle surprise pour le parc qui les attendait avec impatience. Ces naissances témoignent du bien-être des animaux et de l'engagement constant du parc envers la préservation des espèces.



Le Centre de Soins du Parc Argonne Découverte œuvre au service de la Faune Sauvage

En cette période de rush estival, le parc accueille de plus en plus de pensionnaires au sein de son Centre de Soins dédié à la réhabilitation des animaux sauvages blessés ou en détresse.




Parmi les animaux pris en charge figurent de nombreux hérissons, dont un bébé, un hérissonneau, de jeunes merles, une chouette hulotte et un écureuillon. Grâce aux compétences et aux soins prodigués par les soigneurs, ces animaux se rétablissent progressivement, dans l'espoir de les relâcher dans leur habitat naturel une fois guéris.

Le Centre de Soins joue un rôle essentiel dans la préservation de la faune locale et offre une seconde chance à ces merveilleux animaux de continuer à enrichir la biodiversité de la région.



RD 946, Bois de Roucy - 08250 Olizy-Primat

Plus d'infos :

- au 03 24 710 738
- sur www.parc-argonne-decouverte.fr
- sur les réseaux sociaux   

Siège administratif

44-46 rue du Chemin Salé - 08400 VOUZIERES

03 24 30 23 94 - www.argonne-ardennaise.fr

Ouvert du lundi au vendredi : 8 h 45 - 12 h 00 et 13 h 30 - 17 h 00
(16h30 le vendredi)

Directeur Général des Services : Fabien COURTOIS

Directrice Générale Adjointe : Karine ODIENNE

Directrice des Services Techniques : Sophie BRAQUET



Déchets ménagers

Facturation, bac poubelle,
conseils sur le tri, prévention...

Justine CHARDIN - Tél. 03 24 30 23 94

HORAIRES D'OUVERTURE D'ÉTÉ DU 1^{ER} AVRIL AU 31 OCTOBRE

DÉCHÈTERIE DE VOUZIERES

Du lundi au samedi : 9h00 - 11h50 et 14h00 - 17h50
(16h50 le samedi) Fermée le jeudi matin

DÉCHÈTERIE DE BUZANCY

Lundi : 13h - 18h | Samedi semaines paires : 9h - 12h
1, 15 et 29/07 - 12 et 26/08 - 9 et 23/09 - 7 et 21/10

DÉCHÈTERIE DE MACHAULT

Mardi : 13h - 18h | Samedi semaines paires : 13h - 16h
1, 15 et 29/07 - 12 et 26/08 - 9 et 23/09 - 7 et 21/10

DÉCHÈTERIE DE BAIRON ET SES ENVIRONS (LE CHESNE)

Mercredi : 13h - 18h | Samedi semaines impaires : 9h - 12h
8 et 22/07 - 5 et 19/08 - 2, 16 et 30/09 - 14 et 28/10

DÉCHÈTERIE DE GRANDPRÉ

Jeudi : 13h - 18h | Samedi semaines impaires : 13h - 16h
8 et 22/07 - 5 et 19/08 - 2, 16 et 30/09 - 14 et 28/10

DÉCHÈTERIE DE CHALLERANGE

Vendredi : 13h - 18h | Samedi semaines paires : 13h - 16h
1, 15 et 29/07 - 12 et 26/08 - 9 et 23/09 - 7 et 21/10



Trame Verte et Bleue

Valérie GENESSEAU - Tél. 03 51 50 70 06

Mona GAREL-YOH - Tél. 06 33 40 73 70



Natura 2000

Aurélien MUSU - Tél. 03 24 71 59 93

Mona GAREL-YOH - Tél. 06 33 40 73 70



Parc Argonne Découverte

08250 OLIZY-PRIMAT - Tél. 03 24 710 738

parc-argonne-decouverte.fr



Office de Tourisme Destination Sud-Ardenne

10 place Carnot à Vouziers

Tél. 03 24 71 97 57 - www.argonne-en-ardenne.fr



Relais Petite Enfance

Liste des assistant(e)s maternel(le)s agréé(e)s,
informations sur le contrat de travail, ateliers
d'information, animations...

Annie DEMISSY - Tél. 03 24 30 23 94 - 06 79 32 01 40

Permanences téléphoniques ou au siège sur RDV

en période scolaire : du lundi au jeudi : 13h30 - 16h et le vendredi : 9h - 12h
pendant les vacances : du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 16h



France Services

Aide aux démarches administratives

EN SOUS-PRÉFECTURE À VOUZIERES

Du lundi au vendredi de 8 h 30 - 12 h 00
et 13 h 30-17 h 00

PERMANENCES DÉCENTRALISÉES

Voir site internet www.argonne-ardennaise.fr

SERVICE ITINÉRANT (À LA DEMANDE)

Du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 17 h 00
sur RDV dans la mairie de votre choix.

Claudie TURK - Céline LALANDE - Alicia TAKHEDMIT

Tél. 03 24 30 47 67



Habitat - Logements

SUBVENTIONS RÉNOVATION DE L'HABITAT

Façades anciennes, murs et murets, bardages, toitures.

AIDES TOITURES-FAÇADES ET DÉMOLITION DE RUINES

LOGEMENTS À LOUER

L'Argonne Ardennaise gère un parc de 17 logements communaux.

Caroline GUTKNECHT - Tél. 03 24 30 23 94



Développement économique

PÉPINIÈRE D'ENTREPRISES, ZONES D'ACTIVITÉS, ACCOMPAGNEMENT DES PORTEURS DE PROJETS

Terrains à vendre, locaux professionnels à louer,
aide au montage de projets, dispositifs d'aide

Émilie LORET - David MAUGER

Tél. 03 24 30 23 94



Vie Associative

RECHERCHE DE FINANCEMENTS /ACCOMPAGNEMENT AUX DÉMARCHES

Pays d'Argonne - 06 12 80 10 69 et 06 23 75 80 21
contact@pays-dargonne.fr et coordinatrice@pays-dargonne.fr

Du lundi au vendredi de 10h à 17h non-stop